

MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc
Code Postal : 83640
Tél. 04.42.32.63.32

ARRETE MUNICIPAL N° 2026/02/004

Le Maire de Saint-Zacharie ;

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-02/10 portant création du Conseil Municipal des Jeunes ;

Considérant que les élus du Conseil Municipal des jeunes ont élaboré une journée intitulée « Japan Expo » incluant un concours de déguisement ;

ARRETE

- Article 1 :** Le concours est ouvert à tout public.
- Article 2 :** Le défilé pour le concours se déroulera le 29 mars 2026 de 15h00 à 16h00 à Saint-Zacharie.
- Article 3 :** Les modalités du concours sont précisées dans le règlement joint.
- Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Zacharie, le 26 février 2026

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB